

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

**S'engager ensemble
vers une société du savoir**
Cahier du participant

Sommet sur
l'enseignement
supérieur

25 et 26 février 2013
Arsenal art contemporain
Montréal

Cahier du participant
S'engager ensemble
vers une société du savoir

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

Table des matières

Message de la première ministre	1
Message du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	2
Message du député de Laval-des-Rapides et adjoint parlementaire à la première ministre - Dossiers jeunesse	3
Programme	4
S'engager ensemble vers une société du savoir	7
Énoncé du gouvernement du Québec sur les établissements d'enseignement supérieur	9
Éléments de discussion	11
a) Promouvoir la qualité de l'enseignement et la gouvernance des établissements	13
b) Renforcer la recherche ainsi que la collaboration entre les établissements et leurs milieux	15
c) Assurer l'évolution du financement des établissements universitaires en tenant compte de la capacité de payer des Québécois et des Québécoises	17
d) Convenir d'une stratégie visant l'accessibilité et la persévérance aux études	19
Renseignements utiles	21



Message de la première ministre

Je vous souhaite la bienvenue au Sommet sur l'enseignement supérieur.

Votre présence témoigne de votre engagement envers la jeunesse, qui constitue sans aucun doute la plus importante richesse du Québec. Mais aussi envers nos établissements d'enseignement supérieur, qui forment un bien collectif précieux, dont nous devons soutenir le développement.

Ce que nous visons comme société, c'est l'excellence. L'excellence de l'enseignement, de la recherche, de la gestion de nos établissements et, surtout, l'excellence de nos jeunes, de toutes celles et de tous ceux qui ont envie et qui sont capables de poursuivre des études supérieures.

Nous voulons construire une société du savoir. Cette aspiration ne doit pas nous diviser, elle doit nous unir. Il y a là une exigence fondamentale, collective, qui transcende chacun d'entre nous, chacun de nos intérêts et chacune de nos inclinations personnelles. Nous avons tous ensemble une obligation de réussite, qui sera mesurée à l'aune de notre capacité à *aller de l'avant*.

Le temps est en effet venu de mettre l'accent sur ce qui nous unit. Ce Sommet représente l'occasion par excellence de rétablir le dialogue, de rebâtir des ponts et de retisser des liens serrés entre nous.

C'est aussi le moment de nous donner des objectifs communs et de trouver ensemble les moyens de les atteindre. Le Sommet n'est donc pas une fin en soi, mais plutôt un nouvel élan. Construire une société du savoir, c'est un effort perpétuel.

Je souhaite que nous trouvions la voie de passage qui nous permettra d'aller de l'avant et, au nom des Québécois, je vous remercie d'ajouter votre pierre à cette construction d'un Québec du savoir, d'un Québec pour tous.

Pauline Marois



Message du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Nous y sommes. Au cours des derniers mois, nous avons beaucoup parlé d'enseignement supérieur. Les discussions ont été nombreuses, à l'intérieur comme à l'extérieur de la démarche du Sommet. Elles nous ont permis d'aboutir à plusieurs constats.

Le plus important d'entre eux, le voici : le Québec doit miser sur le savoir pour être en mesure de soutenir et de développer un modèle de société qui incarne nos valeurs et qui correspond à la réalisation de nos ambitions les plus grandes.

Pour qu'une société du savoir figure parmi les meilleures, tous ses citoyens doivent avoir la possibilité d'aller jusqu'au bout de leur talent. Et pour qu'ils puissent aller jusqu'au bout de leur talent, il faut permettre à chacun et à chacune de se développer tout au long de leur vie.

Le travail des derniers mois nous a permis non seulement d'alimenter nos réflexions, mais aussi de reprendre la communication de façon franche et respectueuse. En ce sens, le Sommet sur l'enseignement supérieur aura déjà apporté beaucoup.

Les discussions que nous aurons aujourd'hui et demain contribueront à poser les bases de l'enseignement supérieur que nous voulons pour les prochaines années.

Les Québécois nous regardent. Nous devons faire preuve de responsabilité et agir avec sérénité.

Si vous deviez ne retenir qu'une seule chose de la démarche qui nous a menés jusqu'à aujourd'hui, ce serait celle-ci : le Sommet n'est pas une finalité, mais une étape dans notre voyage.

J'arrive au Sommet avec ouverture et optimisme. Nous avons entre les mains un projet de société, un projet plus grand que chacun d'entre nous : favoriser l'accès au savoir, véhicule de notre patrimoine, de notre qualité de vie, de notre prospérité, de notre identité.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Duchesne". The signature is fluid and cursive, with a large initial "P".

Pierre Duchesne



Message du député de Laval-des-Rapides et adjoint parlementaire à la première ministre – Dossiers jeunesse

Dans cette démarche cruciale qu'est le Sommet sur l'enseignement supérieur, nous avons tenu des échanges et des réflexions d'une importance capitale pour le développement social et économique du Québec. Nous avons, petit à petit, replacé l'accès au savoir parmi les priorités des Québécois. Le travail accompli jusqu'à maintenant est énorme, ne serait-ce que pour avoir entretenu un climat serein et respectueux tout au long de nos rencontres.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

Les décisions qui se prendront aujourd'hui et les travaux que nous amorcerons vont influencer le milieu de l'enseignement supérieur pour, au moins, la prochaine décennie. J'ai mentionné en début de démarche que nous devons laisser aux générations futures l'héritage qu'elles méritent : l'accès à la connaissance. Mais il ne faudrait pas oublier la génération actuelle d'étudiants, celles et ceux qui ont pris part, d'une manière ou d'une autre, à cette grande réflexion sur l'avenir de nos collèges et de nos universités.

Je salue la jeunesse québécoise, qui participe aux réflexions, qui prend part au débat, qui favorise le choc des idées, qui prend cette démarche au sérieux. Il faut renouveler notre culture de débat au Québec et ce Sommet nous a permis de cesser l'affrontement pour faire place à la discussion.

J'en appelle à vous pour la continuité des choses. Le Sommet définira la direction dans laquelle nous irons, mais encore faut-il, par la suite, se mettre en marche. Il y aura encore des efforts à déployer au terme de ce grand rendez-vous, et le Québec compte sur votre contribution pour valoriser plus que jamais les bénéfices de l'enseignement supérieur.

Ce que nous faisons actuellement, nous le faisons pour le Québec de demain. Il faut regarder plus loin que la gestion quotidienne de nos universités. Avec les défis démographiques qui nous attendent, les enjeux de tarification risquent de se multiplier. Il faut penser dès aujourd'hui le Québec de 2030.

Léo Bureau-Blouin

Programme

(Les heures mentionnées dans cet horaire sont à titre indicatif.)

Lundi 25 février 2013

7 h **Accueil, enregistrement et petit déjeuner**

9 h

Ouverture du Sommet sur l'enseignement supérieur

- Allocution d'ouverture du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, **M. Pierre Duchesne**
- Allocution de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, **M^{me} Marie Malavoy**
- Ouverture officielle du Sommet sur l'enseignement supérieur par la première ministre du Québec, **M^{me} Pauline Marois**

10h

Premier thème de discussion :

Promouvoir la qualité de l'enseignement et la gouvernance des établissements

12h

Repas et période de réseautage

13h30

Deuxième thème de discussion :

Renforcer la recherche ainsi que la collaboration entre les établissements et leurs milieux

15h30

Pause

16h

Troisième thème de discussion :

Assurer l'évolution du financement des établissements universitaires en tenant compte de la capacité de payer des Québécois et des Québécoises

18h

Repas et pause

19h30

Quatrième thème de discussion :

Convenir d'une stratégie visant l'accessibilité et la persévérance aux études

21h30

Conclusion de la journée par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, **M. Pierre Duchesne**

Mardi 26 février 2013

7h **Accueil, enregistrement et petit déjeuner**

9h Ouverture de la seconde journée d'échanges et plénière

11 h20 Synthèse finale par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, **M. Pierre Duchesne**

11 h40 Clôture officielle du Sommet sur l'enseignement supérieur par la première ministre du Québec, **M^{me} Pauline Marois**

12h Fin du Sommet sur l'enseignement supérieur



S'engager ensemble vers une société du savoir

L'importance du savoir d'hier à aujourd'hui

Il y a un demi-siècle, le Rapport Parent venait repenser l'école québécoise en s'appuyant sur des fondements tels le droit à l'éducation, l'importance de sa portée sociale et l'idée que cette école doit être complète.

En effet, en proposant la création du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation, une réforme majeure de l'école primaire, la création des écoles polyvalentes et des cégeps et la démocratisation de l'université, la Commission Parent ouvrait la voie du développement du système québécois d'éducation tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Dans la foulée de ce rapport, le Québec moderne prenait forme. Pour que l'éducation devienne accessible au plus grand nombre de Québécoises et de Québécois possible, il fallait se doter d'une vision intégrée de la maternelle jusqu'à l'université, et d'institutions de qualité, aussi essentielles à la recherche, à la découverte et à la diffusion du savoir qu'à la formation de citoyens disposant d'une pensée critique.

Il y a un demi-siècle, le Québec faisait donc son entrée au cœur de la modernité. Au centre de ce projet québécois se trouvait une détermination constante de réaliser le plein potentiel de la société québécoise, de conquérir des espaces de liberté et de prospérité en misant sur l'éducation. Le génie québécois et sa créativité étaient restés latents trop longtemps. Cette époque était enfin révolue.

La société du savoir au cœur de notre vision du Québec de demain

Quelque cinquante ans plus tard, cette vision et ces choix sont encore d'actualité.

Depuis toujours, la prospérité des peuples est fondée sur le savoir. L'école obligatoire, l'innovation et la recherche sont aux fondements de la prospérité qu'ont connue les sociétés les plus avancées depuis quelques siècles. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui pour le Québec, qui se démarque déjà et doit se démarquer encore davantage par son esprit d'innovation et d'avancement du savoir.

Pauline Marois, 19 septembre 2012

Le Québec du savoir appartient à toutes les Québécoises et tous les Québécois. Tous profitent des bénéfices engendrés par une société instruite, dont l'action des établissements doit être tournée vers la recherche du bien commun.

Pour que nos collèges et nos universités puissent jouer pleinement leur rôle, leur action doit toutefois s'inscrire dans une vision globale axée sur des valeurs propres au Québec et qui soient ancrées dans son histoire.

La première source d'égalité des chances est l'accès à l'éducation, et ce, dès le plus jeune âge, afin de permettre à chacun de développer son plein potentiel. Les sociétés gagnantes sont celles qui permettront à leurs citoyens de se développer à toutes les étapes de leur vie. Le Québec doit s'appuyer sur une stratégie globale. Des initiatives gouvernementales comme le parachèvement des services offerts à la petite enfance, l'accélération de l'implantation de la maternelle quatre ans, particulièrement dans les

milieux défavorisés, et des mesures de soutien à la formation permanente, à la réussite et la persévérance scolaires s'inscrivent directement dans cette volonté d'assurer l'éveil des enfants québécois au savoir et leur développement dès le plus jeune âge.

L'avenir du Québec se joue aussi de plus en plus au sein des collèges et des universités qui sont le socle de la société du savoir et qui contribuent activement au développement du Québec sur tous les plans. Pour le Québec, nation de huit millions d'habitants, le savoir et sa transmission s'avèrent un véhicule indispensable à la valorisation de son patrimoine culturel et scientifique.

Voyons ensemble l'université comme un pilier solide capable de transformer le Québec en une société du savoir riche et libre. Riche, parce que, dans cette vision de société à construire, le savoir est partagé par plus de citoyens de toutes les classes sociales, et libre parce qu'avec le savoir et le sens critique, chacun peut avancer la tête haute et se faire une place de choix dans le monde.

Pierre Duchesne, 29 novembre 2012

De la réflexion à l'action

Depuis quelques mois, dans le cadre d'une démarche ouverte et inclusive, le gouvernement a fait le choix de laisser la parole à ses partenaires de la communauté collégiale et universitaire, comme à la société civile et aux citoyens. Le temps est maintenant venu de passer de la réflexion à l'action et de faire collectivement des choix qui permettront de définir le Québec de demain.

Tout au long des travaux de consultation, des principes clairs et largement consensuels se sont imposés. En les inscrivant clairement dans un énoncé qui guidera ses propositions et ses décisions les plus fondamentales, le gouvernement aborde le Sommet sur l'enseignement supérieur avec la volonté de réaffirmer ces principes de même que son engagement envers l'importance et l'avenir de l'enseignement supérieur.

Le Québec misera toujours sur l'éducation, parce que le savoir est non seulement le meilleur atout dont un citoyen peut disposer pour conquérir son autonomie, son indépendance, sa liberté, mais aussi pour contribuer au développement de sa communauté.

Dans un esprit d'ouverture et de dialogue, saisissons l'occasion qu'offre le Sommet de s'engager ensemble sur une voie qui nous mènera vers la société du savoir à travers des choix qui sont conformes à nos moyens tout en étant à la hauteur des aspirations du Québec.

Énoncé du gouvernement du Québec sur les établissements d'enseignement supérieur

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'engage vers une société du savoir;

CONSIDÉRANT QUE le système d'enseignement supérieur québécois, composé de l'ensemble des collèges et des universités présents sur son territoire, est unique en son genre;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement supérieur se distinguent par les façons de faire originales qu'ils développent pour accomplir leur mission, par leur composition disciplinaire, leur situation géographique et historique et par leurs réponses aux attentes particulières que peuvent leur adresser les milieux locaux, régionaux et nationaux;

CONSIDÉRANT QUE le milieu de l'enseignement supérieur connaît des changements importants, tant dans la diversité des étudiants qui fréquentent ses établissements que dans les nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec a choisi de faire du financement public la source de revenus la plus importante des établissements;

CONSIDÉRANT QUE les arts, les sciences humaines, la science et la technologie sont les moteurs du progrès tant sur les plans culturel, social, économique qu'environnemental;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement supérieur permettent au Québec, à ses étudiants et à ses chercheurs de se distinguer sur les scènes nationale et internationale;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement supérieur sont indispensables pour :

- permettre au Québec de faire face aux nouveaux défis du monde contemporain, notamment la mondialisation, l'accélération des progrès scientifiques et technologiques et le vieillissement de la population;
- assurer à long terme la capacité du Québec de préserver et d'améliorer sa prospérité tout en maintenant ses institutions de santé, d'éducation et de culture;
- développer et faire rayonner l'identité culturelle propre au Québec, caractérisée en particulier par la langue française;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement supérieur doivent favoriser le développement et la transmission des connaissances dans la société;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement supérieur doivent s'employer à répondre à la fois aux aspirations des étudiants et aux besoins de la société;

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement supérieur doivent former des personnes aptes à assumer pleinement leur rôle de citoyens respectueux de la diversité dans un monde de plus en plus complexe et exigeant;

CONSIDÉRANT QUE les collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur permettent la mise en commun de leurs expertises respectives pour mieux répondre à leur mission;

Pour ces raisons :

1. Le gouvernement du Québec reconnaît les établissements d'enseignement supérieur comme des partenaires de premier plan pour le devenir du Québec. Il s'engage à faire du financement public, du développement et du maintien d'un système d'enseignement supérieur de qualité une priorité gouvernementale.
2. Le gouvernement du Québec reconnaît que l'enseignement supérieur est un bien commun. Les établissements ont ainsi une contribution spécifique à apporter au progrès social et à la vie publique, indépendante de leurs liens avec l'État. La société québécoise, autant que le gouvernement, est un interlocuteur des établissements quant à la réalisation de cette contribution, et participe à définir ses modalités.
3. Le gouvernement du Québec reconnaît que les établissements d'enseignement supérieur partagent une mission à plusieurs facettes : la formation et l'enseignement de niveau postsecondaire; la recherche et la création; le service aux collectivités; et la diffusion des connaissances à l'ensemble de la société. Chacun des deux ordres d'enseignement supérieur réalise cette mission plurielle à sa manière, avec le soutien du gouvernement.
4. Le gouvernement du Québec reconnaît que l'accomplissement de la mission des établissements d'enseignement supérieur repose sur le respect par tous les partenaires de l'enseignement supérieur de certains principes :
 - La **liberté de penser** garantit que les établissements d'enseignement supérieur sont des lieux privilégiés de la pensée critique, où la remise en question des savoirs et des structures est protégée et encouragée dans une perspective de progrès des connaissances et de la société;
 - La **liberté académique** protège les activités d'enseignement, de recherche, de création et de transfert des connaissances à l'égard d'individus ou de groupes qui chercheraient à exercer sur elles des influences indues;
 - L'**autonomie institutionnelle** contribue à la richesse du système d'enseignement supérieur québécois en permettant une gouvernance des établissements qui soit sensible à leur diversité et à leurs particularités, tout en favorisant l'innovation et la mise en œuvre des meilleures pratiques reconnues;
 - La **responsabilité** requiert des établissements d'enseignement supérieur, financés en majeure partie par les fonds publics, qu'ils rendent compte aux citoyens et au gouvernement de l'utilisation de leurs ressources et de l'atteinte de leurs objectifs.



Éléments de discussion

Les pages qui suivent présentent des éléments sur lesquels le gouvernement souhaite ouvrir la discussion au Sommet sur l'enseignement supérieur. Ils sont répartis en quatre blocs pour faciliter les échanges et la répartition équilibrée du temps de discussion.

Ces éléments se rapportent aux préoccupations et aux consensus issus des consultations et des rencontres thématiques et se rattachent également à la vision de l'enseignement supérieur exposée dans les pages qui précèdent et que souhaite mettre en œuvre le gouvernement.

Lors du Sommet, le gouvernement mettra en jeu des propositions se rapportant à l'ensemble de ces éléments de discussion, sur lesquelles les partenaires participants seront invités à s'exprimer.

Le rôle crucial de l'enseignant



Samuel Beinaire d'Upton en Montérégie.

Il est professeur de mathématique au cégep régional de Lanaudière à Terrebonne. Comme un petit garçon qui rêve de devenir astronaute, il rêvait depuis son plus jeune âge de devenir enseignant. Fort de son baccalauréat et de sa maîtrise en mathématiques de l'Université de Montréal, il s'inspire des nouvelles technologies dans la pédagogie et met au point une technique qu'il appelle la classe inversée. Une méthode originale et intéressante.

« Les professeurs qui m'ont marqué sont ceux qui ont su trouver des façons de retenir mon attention et des moyens de me motiver. »

« Je vois mon rôle un peu comme celui d'un entraîneur d'une équipe de hockey. J'encadre mes élèves, j'évalue leur performance et on trouve des façons ensemble de s'améliorer. »

« Durant ma formation, je ne faisais pas mes lectures préparatoires aux cours, et je n'étais pas le seul. Pourquoi demander à mes étudiants de faire la même chose? J'ai donc pensé à la *classe inversée*. Les étudiants regardent mes capsules dans lesquelles je livre la matière sur Internet, à la maison. Ils viennent ensuite faire les exercices en classe. Ils travaillent en équipe et je suis là pour répondre aux questions. Mes étudiants profitent ainsi de mon rôle au maximum et moi, j'apprends à mieux les connaître. »

« Le cégep est très utile. Il permet de former de meilleurs citoyens. Il permet de toucher à plusieurs disciplines. Les étudiants arrivent à l'université avec une belle ouverture d'esprit. C'est un avantage que nous avons au Québec. »

Promouvoir la qualité de l'enseignement et la gouvernance des établissements

L'avancement et la prospérité de la société québécoise et des citoyens qui la composent ainsi que le progrès de leur niveau de vie dépendent entre autres de l'accès à un enseignement supérieur de grande qualité. Le gouvernement reconnaît l'apport de ceux qui œuvrent au sein des établissements d'enseignement supérieur, qui y étudient ou qui y conduisent des recherches. Il croit également au maintien et à l'amélioration de la qualité des réseaux collégial et universitaire.

Le gouvernement a pour objectif que les questions qui concernent la qualité de l'enseignement universitaire, la qualité de la gouvernance des établissements et la cohérence du développement du système universitaire soient traitées rigoureusement et dans une transparence accrue.

Le gouvernement se fait un devoir envers les Québécois de dépenser les fonds publics qu'ils lui confient de façon efficiente et efficace en fonction d'objectifs essentiels au progrès de la société tout entière. Il doit s'assurer que les institutions financées avec les fonds publics assurent une reddition de comptes qui permette de valider l'atteinte de leurs objectifs, et ce, sans leur imposer un fardeau indu.

Propositions issues des rencontres thématiques

Plusieurs partenaires qui ont participé aux rencontres thématiques ont suggéré :

- que le gouvernement inscrive son engagement envers l'enseignement supérieur de façon solennelle dans une loi ou une charte pour adoption par l'Assemblée nationale;

- de créer un organisme indépendant qui contribuerait à traiter plusieurs questions essentielles, dont la qualité des programmes, de façon équitable et efficace;
- de s'attaquer à la lourdeur et à la sous-utilisation de la reddition de comptes actuelle fournie par les établissements universitaires.

Ainsi, le gouvernement souhaite discuter des éléments suivants dans le cadre du Sommet :

- un projet de loi de portée générale sur le système universitaire;
- la création d'un organisme public consultatif, le Conseil national des universités, qui appuierait la démarche des établissements pour l'accroissement de la qualité de l'enseignement et veillerait à la cohérence du développement du système universitaire;
- l'amélioration de l'actuelle reddition de comptes des établissements afin qu'elle soit plus efficace, plus cohérente et plus signifiante pour les partenaires et les citoyens, qu'elle soit sans redondances et qu'elle fasse l'objet de suivis systématiques de la part du Ministère.

À l'excellence de la qualité de l'enseignement répond tout naturellement le désir d'accroître ces connaissances par la recherche et l'innovation. Et si la bonne gouvernance est garante de l'utilisation du plein potentiel de chacun des établissements, c'est par la collaboration que nous maximiserons la contribution sociale de nos réseaux.

La recherche qui ouvre les esprits



Jean-François Harvey, 29 ans, est un fier doctorant de HEC Montréal. Passionné par les relations interpersonnelles et la communication dans les organisations, il se consacre à des travaux de recherche sur le sujet. Il a d'ailleurs été nommé Étudiant-chercheur étoile par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, pour son étude du transfert intergénérationnel des connaissances. Intéressé par la transmission du savoir, il songe à devenir enseignant tout en poursuivant ses initiatives de recherche.

« Ma passion pour la recherche vient certainement de ma curiosité et de mon besoin de comprendre. On est tous chercheur dans notre quotidien. Quand on cherche la réponse à une question, même la plus simple, c'est de la recherche. C'est la nature humaine de vouloir comprendre. »

« La recherche, ça ouvre sur le monde. Ça ouvre notre esprit. C'est une façon de faire face aux enjeux et aux défis de demain avec créativité. »

« L'enseignement et la recherche doivent cohabiter. C'est une synergie. L'un alimente l'autre et vice-versa. On peut avoir les meilleures universités au monde, si les connaissances transmises sont désuètes, c'est problématique. Il faut se consacrer au deux. »

« J'espère que mes recherches vont changer, ou mieux, améliorer les méthodes de gestion des dirigeants d'entreprise. Quand des employés prennent leur retraite, il ne faut pas que l'expérience et le savoir partent avec eux. J'espère seulement que mes efforts feront une différence. »

Renforcer la recherche ainsi que la collaboration entre les établissements et leurs milieux

La démonstration de la contribution des activités d'enseignement supérieur et de recherche au développement du Québec n'est plus à faire, d'autant plus lorsque ces activités allient les ressources des établissements et des communautés dont ils font partie vers des objectifs partagés.

Les collèges contribuent à rendre accessibles le savoir et la science auprès des collectivités sur le territoire du Québec, et représentent des noyaux de collaborations potentielles pour faire éclore le potentiel de nos gens et de notre nation.

Le gouvernement a pour objectif de renforcer les liens entre les aspirations, les défis de la société québécoise et le soutien accordé à la recherche et à l'innovation. Il vise aussi à faciliter les parcours des étudiants et les efforts des chercheurs en s'assurant que les institutions et les établissements qui les accueillent travaillent de concert et non en concurrence.

Propositions issues des rencontres thématiques

Les partenaires qui ont participé aux rencontres thématiques ont fait une démonstration éloquentes de l'excellence des résultats de la recherche au Québec et de l'influence des acteurs sur ces résultats. Ils ont aussi montré l'intérêt de l'exemple du système collégial pour contribuer à la réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec.

Ils ont notamment suggéré :

- de poursuivre l'encouragement de l'innovation et des collaborations en matière de recherche, en préservant l'autonomie des chercheurs face aux pressions extérieures;

- de renforcer les collaborations entre les établissements eux-mêmes et avec leurs communautés, par exemple par la généralisation des ententes DEC-BAC ou l'encouragement des programmes intégrés et des études dites coopératives;
- de prendre des mesures pour répondre aux besoins des étudiants et des communautés en déployant les ressources du système collégial.

Ainsi, le gouvernement souhaite discuter des éléments suivants dans le cadre du Sommet :

- la Politique nationale de la recherche et de l'innovation à lancer au printemps 2013, notamment des orientations concernant l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs, les modes de partage des infrastructures de recherche et le financement de leur fonctionnement. Les résultats de ces collaborations dépendent non seulement de l'appui à la recherche, mais des ressources disponibles pour appuyer les établissements dans l'ensemble de leurs missions;
- un plan d'action pour mieux répondre aux besoins des étudiants et de leurs milieux, notamment une meilleure reconnaissance des acquis et des compétences;
- un programme d'arrimage pour encourager les collaborations entre les collèges et les universités quant à l'enseignement, à la recherche et aux services aux collectivités.

Diplômée de première génération



Après ses études au baccalauréat et à la maîtrise en génie mécanique, Anne-Marie Dufour, 28 ans, étudie maintenant au doctorat en ingénierie à l'Université du Québec à Chicoutimi. Étant malheureusement décédés, les parents d'Anne-Marie n'ont pas pu voir tout le succès qu'elle a obtenu durant ses études universitaires. Toutefois, sa tante, Marthe Dufour, infirmière à la retraite, est fière pour deux. Les deux femmes, originaires du Saguenay, nous parlent de l'apport que l'enseignement supérieur a eu dans leurs vies.

« Mes parents m'ont toujours encouragée dans mes études, dès mon jeune âge. Mon père m'aidait à faire mes devoirs. Il rendait ça aussi plaisant qu'un jeu. » - Anne-Marie

« J'ai toujours dit à Anne-Marie que l'important dans la vie, c'était de pratiquer un métier qui nous rend heureux. Je voulais qu'elle suive sa passion. » - Marthe

« L'école est un milieu dans lequel je suis à l'aise. Plus j'en apprend, plus j'ai envie d'apprendre. Je réalise que ma curiosité n'a pas de limites. » - Anne-Marie

« Non seulement je suis fière d'Anne-Marie, mais je suis heureuse qu'à la sortie de ses études, elle soit devant plusieurs portes qui lui seront grandes ouvertes. On souhaite tous cela à nos enfants. » - Marthe

« Je viens d'avoir un petit garçon et c'est certain que je vais l'encourager, plus tard, à pousser sa curiosité le plus loin possible. Peu importe le niveau d'études qu'il choisira, moi, je vais toujours valoriser le fait d'apprendre. » - Anne-Marie

Assurer l'évolution du financement des établissements universitaires en tenant compte de la capacité de payer des Québécois et des Québécoises

La volonté des Québécois de s'engager ensemble vers une société du savoir implique nécessairement l'investissement de ressources publiques pour répondre aux besoins des collèges et des universités.

Dans un contexte budgétaire difficile dicté par la nécessité de restaurer l'équilibre des finances publiques, le gouvernement a demandé à tous un effort. Malgré ce contexte, dans le Budget 2013-2014, le gouvernement s'est engagé à hausser le financement de l'enseignement supérieur, par l'allocation de sommes importantes. À la veille du Sommet, le gouvernement a présenté le cadre financier révisé des universités qui confirme un réinvestissement massif dans les universités de plus de 1,7 milliard de dollars de 2012-2013 à 2017-2018. Est ainsi prévue une augmentation de 3,3 % en 2014, de 8,5 % en 2015 et ainsi de suite, de sorte qu'en 2018, les subventions du gouvernement aux universités seront plus élevées de 800 millions de dollars par année par rapport à l'année en cours, soit 200 millions de dollars de plus que ce qui était prévu par l'ancien gouvernement.

Propositions issues des rencontres thématiques

Les partenaires qui ont participé aux rencontres thématiques ont plaidé l'importance de combler les grands besoins qui existent dans le système universitaire et collégial. Ils ont fait valoir que les moyens bonifiés rendront possibles des avancées quant à la qualité de l'enseignement et de l'encadrement, l'offre de formation partout au Québec, l'excellence de la recherche et l'accroissement de la diplomation de certaines catégories

d'étudiants comme ceux de première génération, ceux issus de milieux défavorisés et les Autochtones.

Ils ont notamment suggéré :

- de continuer à appuyer l'enseignement supérieur en assurant une croissance du financement à la mesure des besoins et pour toutes les missions des établissements;
- de réviser la formule de financement des universités, notamment pour éviter la concurrence entre établissements, et pour se pencher sur des questions comme celle de la contribution des étudiants étrangers.

Ainsi, le gouvernement souhaite discuter des éléments suivants dans le cadre du Sommet :

- le mode de distribution du réinvestissement annoncé, et l'opportunité de le lier à l'atteinte de certains objectifs découlant des consensus et des travaux liés à la démarche du Sommet;
- l'utilisation d'une part du réinvestissement en soutien à la recherche, pour encourager la philanthropie et en vue de meilleures pratiques financières et de gouvernance;
- la révision de la formule de financement des établissements universitaires.

L'importance d'assurer un financement public au bien commun qu'est l'enseignement supérieur va de pair avec l'impératif d'en assurer l'accès à ceux qui souhaitent y participer.

La fierté d'étudier en région



Originaire de Saint-Honoré-de-Témiscouata, Louis-Marie Beaulieu est comptable agréé, président et chef de la direction chez Groupe Desgagnés, une entreprise de renommée mondiale en transport maritime. Diplômé en sciences de l'administration à l'Université du Québec à Rimouski, il est le 9^e enfant d'une famille de 13. Ses parents, une institutrice et un travailleur forestier, ont toujours encouragé leur fils à persévérer dans ses études. Demeurant maintenant à Québec, M. Beaulieu est fier, encore aujourd'hui, du savoir qu'il a acquis dans sa région natale.

« J'ai vu mon père travailler en foresterie. C'était un boulot très dur avec des conditions difficiles à l'époque. »

« Mon diplôme universitaire a fait plus que m'ouvrir des portes; ça a changé ma vie. »

« Je voulais étudier dans un milieu confortable, humain, où les gens sont proches. Étudier à Rimouski était mon premier choix. »

« Le goût de la réussite était partagé par mes camarades, mais aussi par mes professeurs. Ils voulaient nous voir réussir. Nous avons une belle complicité avec les enseignants. »

« Un jour, j'étais en réunion de travail avec des partenaires étrangers. Au début, j'étais impressionné par tous ces dirigeants et je me sentais comme le p'tit gars de Rimouski. Après deux jours de travail, j'ai réalisé que je n'avais absolument rien à envier à qui que ce soit. Ma formation m'avait parfaitement outillé. »

« Si c'était à refaire, je referais le choix d'étudier dans ma région. Ça m'a fait grandir. Ça m'a donné confiance. »

Convenir d'une stratégie visant l'accessibilité et la persévérance aux études

Le Québec aspire à donner à tous ses jeunes qui en ont le désir et qui en sont capables la chance d'accéder à des études supérieures. Ainsi, le gouvernement s'engage à favoriser et à améliorer l'accès des Québécois aux études collégiales et universitaires et à encourager leurs efforts continus pour l'obtention d'un grade.

Le gouvernement souhaite notamment permettre aux étudiants, aux familles et aux établissements de mieux planifier les ressources financières à leur disposition pour assurer une formation de qualité pour tous.

Il importe de limiter l'endettement de nos jeunes, pour qu'ils continuent d'avoir les moyens de poursuivre leurs ambitions dès la fin de leurs études. Le rêve de fonder une famille ou une entreprise ne doit pas être compromis parce qu'ils ont choisi d'investir dans leur éducation.

Propositions issues des rencontres thématiques

Les partenaires qui ont participé aux rencontres thématiques ont insisté sur les succès du modèle québécois en matière d'accessibilité. Ils se sont entendus sur la nécessité de mettre sur la table les moyens à la disposition du gouvernement :

- pour accroître l'accessibilité financière, géographique, socioéconomique et organisationnelle à l'enseignement supérieur;
- et pour limiter le niveau futur des droits de scolarité par leur abolition, leur gel, leur indexation ou une certaine augmentation, le scénario d'une hausse importante et rapide ayant été écarté.

Il importe particulièrement de réduire les contraintes à l'accessibilité pour les étudiants dont la situation est la plus fragile. Les actions doivent donc viser particulièrement les étudiants de première génération, ceux issus des milieux défavorisés et ceux provenant de groupes subissant des contraintes particulières pour entamer, poursuivre et terminer des études supérieures.

Ainsi, le gouvernement souhaite discuter des éléments suivants dans le cadre du Sommet :

- l'évolution future des droits de scolarité, notamment l'indexation et les frais afférents;
- une bonification de l'Aide financière aux études, notamment la révision du niveau du seuil de contribution parentale;
- la possibilité de transformer le crédit d'impôt pour études afin qu'il soit plus accessible aux étudiants et à leurs familles qui ont des revenus trop faibles pour en profiter actuellement, et pour contribuer à réduire l'endettement des étudiants.



Renseignements utiles

Lieu

Arsenal art contemporain

2020, rue William
Montréal (Québec) H3J 1R8

L'Arsenal est un centre d'art contemporain situé dans un édifice de plus de 40 000 pieds carrés construit en 1846 au cœur du chantier naval Marine Works Canada. Il abrite la galerie Division, une collection privée (Collection Majudia), un studio d'artiste et de vastes espaces servant de lieu d'expositions et pouvant également accueillir des événements corporatifs, privés et philanthropiques. Le centre, inauguré en janvier 2013, est le projet de deux collectionneurs montréalais, M. Pierre et M^{me} Anne-Marie Trahan.

Accès au site

Aucun espace de stationnement ne sera disponible à l'Arsenal et les stationnements dans le secteur sont relativement limités. En conséquence, nous vous recommandons l'accès au site au moyen des navettes.

Nous vous offrons ce service gratuitement pour l'aller et le retour entre deux points d'embarquement et l'Arsenal.

Stationnement et points d'embarquement :

Hyatt Regency Montréal

1255, rue Jeanne-Mance
Montréal (Québec) H5B 1E5

Départ a.m.: premier 6 h 30 - dernier 8 h 15

Hôtel ZERO 1

1, boulevard René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2X 3Z5

Départ a.m.: premier 6 h 45 - dernier 8 h 30

N. B. : Les tarifs et politiques de stationnement des hôtels s'appliquent.

Pour les piétons et les personnes qui utilisent le transport en commun, l'entrée sur le site se fera **exclusivement par l'intersection des rues William et des Seigneurs**. Vous pourriez être dans l'obligation de vous identifier.

Service de navettes

Un service de navettes est offert pour toute personne souhaitant accéder au site du Sommet sur l'enseignement supérieur. Voici l'horaire détaillé :

Date	Heure et lieu de départ		Heure et lieu d'arrivée		
25 février	aller	6h30	Hôtel Hyatt	7h	Arsenal
		6h45	Hôtel Zero 1		
		7h	Hôtel Hyatt	7h30	
		7h15	Hôtel Zero 1		
		7h15	Hôtel Hyatt	7h45	
		7h30	Hôtel Zero 1		
		7h30	Hôtel Hyatt	8h	
		7h45	Hôtel Zero 1		
		7h45	Hôtel Hyatt	8h15	
		8h	Hôtel Zero 1		
		8h	Hôtel Hyatt	8h30	
		8h15	Hôtel Zero 1		
		8h15	Hôtel Hyatt	8h45	
		8h30	Hôtel Zero 1		
	retour	Arsenal	22h	22h15	Hôtel Zero 1
			22h15	22h30	Hôtel Hyatt
				22h30	Hôtel Zero 1
			22h30	22h45	Hôtel Hyatt
				22h45	Hôtel Zero 1
			22h45	23h	Hôtel Hyatt
				23h	Hôtel Zero 1
			23h	23h15	Hôtel Hyatt
				23h15	Hôtel Zero 1
			23h15	23h30	Hôtel Hyatt
23h30	Hôtel Zero 1				
23h15	23h45	Hôtel Hyatt			

Date	Heure et lieu de départ		Heure et lieu d'arrivée		
26 février	retour	L'horaire d'aller est le même que le lundi 25 février			
		12h15	Arsenal	12h30	Hôtel Zero 1
				12h45	Hôtel Hyatt
		12h30		12h45	Hôtel Zero 1
				13h	Hôtel Hyatt
		12h45		13h	Hôtel Zero 1
				13h15	Hôtel Hyatt
		13h		13h15	Hôtel Zero 1
				13h30	Hôtel Hyatt
		13h15		13h30	Hôtel Zero 1
				13h45	Hôtel Hyatt
		13h30		13h45	Hôtel Zero 1
				14h	Hôtel Hyatt
14h	14h15	Hôtel Zero 1			
	14h30	Hôtel Hyatt			

N. B. : En cas de changement à l'horaire des travaux du Sommet, les départs des navettes seront automatiquement ajustés en conséquence.

Accueil et enregistrement

Les lundi 25 février et mardi 26 février, notre équipe d'accueil sera sur place de 7 h à 9 h afin de procéder à votre enregistrement. Un permis de conduire ou une carte d'assurance maladie sera alors exigé.

Votre porte-nom vous sera remis lundi et vous devrez le conserver pour toute la durée du Sommet.

Au moment de vos entrées et de vos sorties du site, nos préposés procéderont à un balayage du code à barres de votre porte-nom.

Documentation et renseignements

En tout temps, durant le Sommet, des personnes seront présentes au comptoir prévu à cet effet, situé dans l'espace de réseautage, pour vous aider, répondre à vos questions et procéder aux réservations de salles de réunion.

Tous les documents officiels du Sommet sur l'enseignement supérieur seront disponibles à cet endroit.

Hébergement

Afin de faciliter votre séjour, nous avons réservé un bloc de chambres, à tarif avantageux, dans les hôtels suivants :

Hôtel ZERO 1

1, boulevard René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2X 3Z5

Réservations : **1 855 301-0001**

www.zero1-mtl.com

Hyatt Regency Montréal

1255, rue Jeanne-Mance
Montréal (Québec) H5B 1E5

Réservations : **1 800 361-8234**

www.bit.ly/VSGfvt

Prière de mentionner le Sommet sur l'enseignement supérieur au moment de votre réservation.

Plan



Porte-nom

Veillez porter votre porte-nom en tout temps et vous assurer qu'il soit visible. Il vous permettra d'accéder aux différentes salles et à l'aire des repas.

Réseau sans fil

Un accès Internet sans fil sera disponible pour toute la durée du Sommet. Le réseau sera accessible partout sur le site de l'Arsenal.

Nom de réseau : **SkyNetCanada.com**

Mot de passe : **skynet9280**

Repas

Tous les repas et les pauses sont prévus sur place et seront servis dans l'aire des repas.

Salles de réunion

Des salles de réunion seront accessibles à l'ensemble des participants. Les demandes de réservation doivent être faites au comptoir de renseignements situé dans l'espace de réseautage.

Horaire des salles :

Lundi **de 7 h à 23 h**

Mardi **de 7 h à 13 h**

Les réservations seront effectuées par plage horaire d'une heure, et ce, selon la disponibilité des salles.

Sécurité

Afin d'assurer la sécurité de tous et le bon déroulement du Sommet, à votre arrivée, notre personnel d'accueil et de sécurité vous demandera d'ouvrir vos sacs afin d'en vérifier le contenu. Vous serez également invités à déposer vos manteaux et bagages, le cas échéant, au vestiaire.

Statut de participant/observateur

Dans la salle principale, des sièges sont réservés à la table centrale pour les personnes ayant le statut de participant. Les tables en périphérie sont quant à elles mises à la disposition des observateurs. D'autres consignes, notamment au sujet du droit de parole, vous seront communiquées par l'animateur du Sommet.

Vestiaire

Un vestiaire sera à votre disposition en tout temps lors du Sommet. Vous aurez aussi la possibilité d'y déposer vos bagages, à votre arrivée, ou encore lors de la journée de votre départ.

Webdiffusion et médias sociaux

Le Sommet sur l'enseignement supérieur sera diffusé depuis une plateforme vidéo de webdiffusion au **www.mesrst.gouv.qc.ca/sommet**. Le grand public pourra donc suivre en direct les échanges entre participants et prendre connaissance en direct des différentes propositions gouvernementales.

Pour suivre le Sommet sur les médias sociaux et partager vos idées, suivez **@MESRST** et utilisez le mot clic **#Sommet2013** sur Twitter. La page Facebook du Sommet, disponible au **www.facebook.com/sommet.gouv.qc.ca**, permettra également au plus grand nombre d'exprimer leurs opinions et de suivre le déroulement du Sommet.

Pour nous joindre

**Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie**

Québec 

1035, rue De La Chevrotière,
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone: 418 266-3363

mesrst.gouv.qc.ca



L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

mesrst.gouv.qc.ca
#Sommet2013

*Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie*

Québec 

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS